

# 22-TRANSPORT

La réalité géographique de la Nouvelle-Calédonie fait des transports un enjeu particulier. Territoire insulaire, la Nouvelle-Calédonie entretient de nombreux échanges avec l'extérieur, notamment commerciaux, qui se font par la mer (principalement pour les marchandises) ou par les airs (essentiellement pour les passagers). Archipel composé d'une île principale qui draine l'essentiel de l'activité économique, et de sept autres îles habitées, la desserte et le désenclavement de ces îles se fait par avion ou par bateau. Territoire où l'habitat est dispersé et où les centres d'activité économique sont concentrés, le transport terrestre est incontournable, par véhicule individuel ou transport en commun, tandis que le transport ferroviaire n'existe pas.

Prévue par les accords de Matignon, la politique de désenclavement et de rééquilibrage du territoire a permis de développer le secteur des transports, en offrant un niveau d'infrastructures correct pour tous types de transport. L'approche s'est concentrée sur une politique budgétaire d'aménagement, de construction et d'équipement, en faveur de l'amélioration des infrastructures et d'investissements structurants. Ces améliorations ont favorisé l'essor des déplacements des Calédoniens.

Ces dernières années, la problématique plus globale des mobilités s'est imposée. Témoin de la mutation, en 2013, était adopté le schéma global des transports et de la mobilité de Nouvelle-Calédonie (SGTMNC). L'objectif vise désormais un maillage d'actions, guidé par une stratégie globale destinée à garantir le droit à la mobilité ; favoriser la mobilité durable ; et organiser la gouvernance et le financement durable et soutenable des infrastructures et services de transports. Ce schéma ambitionne notamment de réduire l'isolement des îles Loyauté, d'améliorer les transports dans les zones mal desservies, de résoudre les problèmes de circulation et de déplacement dans certaines communes, et plus globalement de permettre à tous citoyens de se déplacer simplement en sécurité et à moindre coût. Il définit un programme de développement des transports, à l'horizon 2030, en lien avec les futures politiques d'aménagement de la Nouvelle-Calédonie.

Le secteur des transports représente 6,4 % du PIB (en 2011) et 5 % de l'emploi salarié (fin 2015). Sur la dernière décennie, l'emploi a progressé de 22 % dans ce secteur. Cette croissance concerne tous les types de transport, mais plus particulièrement le transport aérien.

► **Echanges extérieurs.** Voir 12.

► **Île principale / îles habitées.** L'archipel néo-calédonien, outre l'île principale, appelée Grande Terre, comporte sept autres îles habitées. Il s'agit des îles Belep, de Lifou, Maré, Ouvéa, de l'île des Pins, de Tige et de l'île Ouen.

► **Investissements structurants.** Le plus emblématique de ces investissements, est la réalisation de la transversale routière qui relie Koné à Tiwaka sur la côte Est.

► **PIB.** Voir 11.1.

SOURCE [1] ISEE.

## VOIR AUSSI

Schéma Globale des Transports et de la Mobilité en Nouvelle-Calédonie : [www.transport-mobilite.nc](http://www.transport-mobilite.nc)

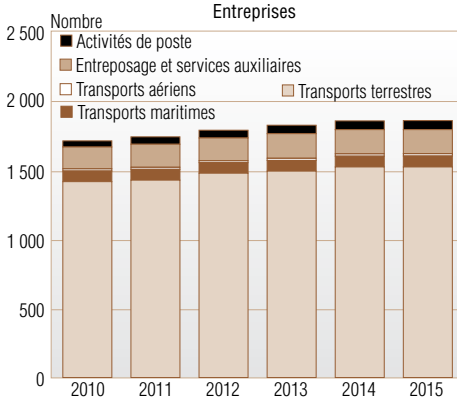
# 22.1 GÉNÉRALITÉS

## Production et valeur ajoutée dégagée par la branche transports et communications [1]

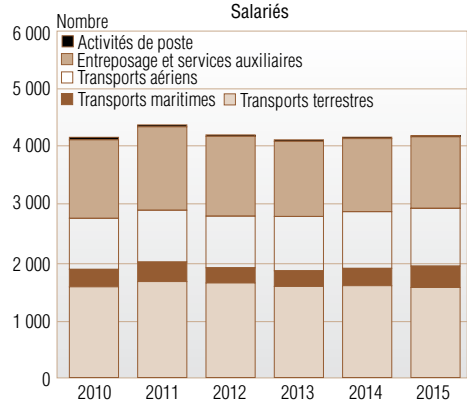
	2007	2008	2009	2010	2011
Production (P)	92 183	102 707	103 888	112 046	118 058
Consommation intermédiaire (CI)	43 965	52 333	52 014	55 450	61 610
<b>Valeur ajoutée (VA= P-CI)</b>	<b>48 218</b>	<b>50 374</b>	<b>51 874</b>	<b>56 596</b>	<b>56 448</b>
Part dans le PIB	6,3	6,8	7,0	6,7	6,4

Unités : million de F.CFP, %

## Évolution du nombre d'entreprises et de salariés dans le secteur des transports\* [1]



\* Au 31 décembre.



\* Au 31 décembre.

## Entreprises et salariés dans le secteur des transports par province en 2015\* [1]

	Province îles Loyauté		Province Nord		Province Sud		Nouvelle-Calédonie	
	Entreprises	Salariés	Entreprises	Salariés	Entreprises	Salariés	Entreprises	Salariés
Transports terrestres	121	28	491	322	906	1 208	1 518	1 558
Transports maritimes	7	93	16	64	56	213	79	370
Transports aériens					17	1 000	17	1 000
Entreposage et services auxiliaires	1		16	52	156	1 184	173	1 236
Activités de poste	5		12	1	48	22	65	23
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>121</b>	<b>535</b>	<b>438</b>	<b>1 183</b>	<b>3 627</b>	<b>1 852</b>	<b>4 186</b>

\* Au 31 décembre.

NB : Les données présentées ici utilisent la nouvelle classification en NAF Rev.2.

Unité : nombre

## Résultats d'entreprise des principaux sous-secteurs dans les transports en 2012 [1]

	Nombre d'entreprises	Chiffre d'affaires global	Taux de valeur ajoutée	Part des frais de personnel dans la VACF (a)	Ratio de profitabilité financière
Transports terrestres	438	25 834	40	69	7
Transports maritimes	45	5 507	36	89	-9
Transports aériens	12	27 022	35	71	-4
Entreposage et services auxiliaires des transports	73	17 739	58	64	-2
Activités de poste	4	183	61	71	10

(a) Valeur ajoutée au coût des facteurs.

Unités : nombre, %

# 22-TRANSPORT

Le réseau de voies ouvertes à la circulation publique en Nouvelle-Calédonie s'étend sur 5 400 km, dont 46 % en province Nord, 40 % en province Sud et 14 % dans les îles Loyauté. Le **réseau routier** calédonien est constitué de **routes territoriales**, **routes provinciales** et de **routes communales**. Il s'est considérablement développé ces dernières années. Toutefois, le développement ne s'est pas fait de manière symétrique sur l'ensemble du territoire. En effet, l'absence de pôles de développement et les faibles densités sur la côte Est n'ont pas permis le même développement sur cette partie du territoire. Toutefois, l'ouverture de la transversale Koné-Tiwaka en 2000 a créé une passerelle entre les deux côtes. La côte Ouest bénéficie d'un espace assez peu contraint, favorable au développement économique et l'aménagement d'un réseau routier adapté. L'amélioration des infrastructures a favorisé les déplacements des Calédoniens et l'équipement des ménages en véhicules. Ainsi, le taux de ménages possédant au moins un véhicule atteint 78 % en 2014, soit un niveau presque comparable à celui de la Métropole (80 %). En Nouvelle-Calédonie, le véhicule reste le mode de transport privilégié pour deux tiers de la population.

Après la voiture particulière, les transports en commun constituent le mode de déplacement principal pour 13 % de la population en 2014. Ils sont plus utilisés en province Sud où les réseaux sont les plus développés. Toutefois, un réseau d'autocars interurbain (RAI) dessert toute la Grande Terre, et depuis 2016, les îles Loyauté (en particulier à Lifou). Il comprend 25 lignes répartis sur l'ensemble du réseau. Les transports collectifs sont toutefois encore en-deçà de ce qu'ils pourraient être. Le **schéma global des transports et de la mobilité** identifie des pistes d'évolution pour améliorer le trafic routier sur le territoire et pallier aux problèmes de circulation et de pollution. Parallèlement, l'agglomération nouméenne a validé son plan de déplacement en 2010 (PDAN). Des actions en faveur du développement des transports collectifs viseront à fluidifier les déplacements et rationaliser les usages. La réorganisation du réseau de transport interurbain devrait conduire à la création d'un réseau unique de transports en commun sur le territoire. En complément, le **Néobus**, constituera une évolution majeure pour les déplacements dans le Grand Nouméa.

En outre, la création d'une liaison ferroviaire entre Nouméa et Koumac, est à l'étude.

► **Réseau routier.** Le réseau routier irrigue correctement la majorité du territoire. Toutefois, la chaîne centrale implique la présence de deux routes côtières qui permettent de circuler le long des côtes Ouest (de Nouméa à Poum) et Est (de Ouégoa à Thio), et de six routes transversales qui permettent de relier les deux côtes entre elles, en traversant la chaîne centrale. La plus récente de ces transversales, ouverte en 2000, relie Koné à Tiwaka. Une septième est à l'étude qui joindra Kaala-Gomen à Hienghène sur 70 km pour contribuer à désenclaver le Nord de la côte Est.

► **Routes territoriales.** Leur financement et leur entretien incombent à la Nouvelle-Calédonie.

► **Routes provinciales.** Leur financement et leur entretien appartiennent aux provinces.

► **Routes communales.** Elles sont composées à 79 % de routes municipales et voies urbaines et à 21 % de chemins ruraux.

Les routes municipales desservent des intérêts municipaux. Elles sont entretenues par les communes.

Les chemins ruraux relient les routes territoriales, provinciales et municipales aux sites n'ayant pas d'accès direct.

► **Schéma global des transports et de la mobilité.** Voir 22.1.

► **Néobus.** Le Néobus est la colonne vertébrale du futur réseau de transport en commun du Grand Nouméa. Sur la ligne Néobus, des bus à haut niveau de service circuleront sur des voies qui leur sont réservées, que l'on appelle "site propre". La circulation en site propre et les priorités aux feux garantiront une régularité et une vitesse commerciale plus élevées que pour les bus classiques. Plus rapide, plus accessible et plus écologique, il comprendra deux lignes de grande capacité. Les travaux ont débuté en 2016 et la mise en service est prévue pour 2019.

**SOURCES** [1] INSEE-ISEE, Recensements de la population de la Nouvelle-Calédonie. [2] GIE TCN Karuïa Bus. [3] Carsud. [4] SIGN-ISEE, Enquête Ménage-Logement-Déplacement 2013.

## VOIR AUSSI

Schéma de cohérence de l'agglomération de Nouméa et Plan de déplacement de l'agglomération de Nouméa : [www.province-sud.nc](http://www.province-sud.nc) ou [www.sign.nc](http://www.sign.nc)

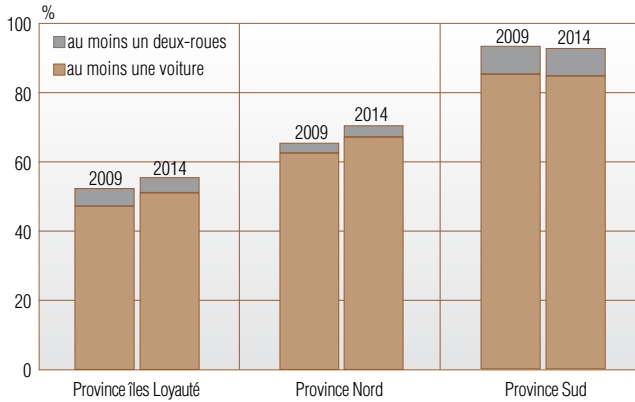
DITTT : [www.dittt.gouv.nc](http://www.dittt.gouv.nc)

Réseau d'autocars interurbains (RAI) : [www.rai.nc](http://www.rai.nc)

Néobus : [www.neobus.nc](http://www.neobus.nc)

## 22.2 TRANSPORT ROUTIER

### Évolution de la part des ménages ayant un moyen de locomotion [1]



### Mode de transport principalement utilisé pour se déplacer, selon la tranche d'âge et la province [1]

	Province îles Loyauté	Province Nord	Province Sud	Nouvelle-Calédonie	
15 - 29 ans	Marche à pied / vélo	59	41	18	26
	Bus / transport en commun	14	14	23	20
	Deux roues à moteur	1	1	2	2
	Voiture	26	44	56	52
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
30 - 59 ans	Marche à pied / vélo	45	31	9	15
	Bus / transport en commun	6	5	10	9
	Deux roues à moteur	1	1	2	2
	Voiture	48	63	79	74
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
60 ans et plus	Marche à pied / vélo	46	38	12	18
	Bus / transport en commun	9	7	9	9
	Deux roues à moteur	1	1	1	1
	Voiture	44	54	78	72
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	Marche à pied / vélo	50	35	12	19
	Bus / transport en commun	9	8	14	13
	Deux roues à moteur	1	1	2	2
	Voiture	40	55	72	67
	<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Unité : %

### Évolution du nombre de voyageurs transportés [2 et 3]

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Réseau urbain (Nouméa, par Karuja)	6 069 036	6 547 187	6 324 837	6 347 010	6 133 512	6 070 292
Réseau interurbain (Grand Nouméa, par Carsud) (a)	1 460 000	1 825 000	2 737 500	3 253 975	3 405 815	2 984 240

(a) Il s'agit d'estimations moyennes.

Unité : nombre

### Déplacements dans le Grand Nouméa selon la situation d'activité en 2013 [4]

	Temps quotidien de déplacement	Déplacements journaliers	Part de non mobiles
Personne en emploi	72	3,5	9
dont cadre	67	4,3	9
dont employé	73	3,3	8
dont ouvrier	81	2,9	10
Elève, Etudiant	67	2,4	9
Personne au foyer	45	2,5	31
Retraité	47	2,6	38
Autre inactif	39	2,0	43
<b>Ensemble</b>	<b>62</b>	<b>3,0</b>	<b>18</b>

Unités : minutes, nombre, %

# 22-TRANSPORT

Le trafic aérien intérieur concerne essentiellement le transport de passagers centré sur l'aérodrome de Nouméa-Magenta, le passage quasi-obligé entre deux destinations intérieures. Neuf autres aérodromes sont également desservis (Koné, Koumac, Belep, Touho, Ouvéa, Lifou, Tiga, Maré et l'île des Pins). Les liaisons inter-îles permettent de relier Lifou à Maré, Ouvéa et Tiga, sans passer par Nouméa, mais leur trafic reste marginal.

**Air Calédonie** est la principale compagnie aérienne de transport intérieur et la seule à desservir l'ensemble des destinations domestiques de Nouvelle-Calédonie, de façon régulière. **Air Loyauté**, autre compagnie de transport aérien régulier, exploite les liaisons inter-îles en propre et en contrat d'affrètement avec Air Calédonie vers le Nord (Touho, Koumac, Belep). Air Loyauté transporte également des passagers à la demande, notamment dans le cadre d'**Evasan**, tout comme Air Alizé, autre opérateur local de vols avion à la demande. Il existe deux compagnies locales de transport à la demande par hélicoptère : Hélicocéan et Hélicod, toutes deux basées à Nouméa-Magenta.

En 2015, 435 000 passagers ont transité par l'aérodrome de Magenta, en provenance ou à destination de la Grande-Terre ou des îles. Amorcée à partir des années 90, la croissance du trafic aérien intérieur se poursuit (+18 % entre 2010 et 2015). Cette évolution positive et quasi-continue s'explique d'une part, par la prééminence historique du transport aérien sur le transport maritime, et par la modernisation des infrastructures aéroportuaires d'autre part (allongements de piste à Magenta, Lifou, Koné, Maré, augmentant les capacités d'emport). Enfin, des dispositifs d'aides financés par les collectivités ont largement contribué à soutenir la hausse du trafic de passagers de ces dernières années. Structurellement déficitaire, la desserte intérieure de la Nouvelle-Calédonie est soutenue par quatre dispositifs distincts : aide au financement des avions via l'**ADANC**, obligations de service public pour les lignes déficitaires, dispositif "continuité pays" destinés aux résidents îliens et "solidarité transport" pour les bénéficiaires de l'**AMG**. En 2015, le transport intérieur de fret s'élevait à environ 3 500 tonnes, dont la moitié à destination de l'aérodrome de Magenta. Le volume traité y est en augmentation constante (+40 % entre 2010 et 2015) et provient essentiellement des îles.

► **Air Calédonie**. La société Transpac à capital exclusivement privé, créée fin 1954 pour exploiter un service aérien reliant Nouméa à l'intérieur et aux îles, est devenue Société Calédonienne de Transports Aériens, dite Air Calédonie, en 1968. La prise de participation du territoire date de 1969, suivie en 1993 de celle des trois provinces. Air Calédonie, ou AIRCAL, est une société calédonienne de transport aérien spécialisée dans le transport public de passagers et de fret sur les liaisons intérieures de Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire entre la Grande Terre et les îles. Basée sur l'aérodrome de Nouméa-Magenta, sa flotte sera composée, à partir de janvier 2017, de 2 ATR 72-500 (66 et 68 places) et de 2 ATR 72-600, proposant 70 places chacun.

► **Air Loyauté**. Créée en 2003, Air Loyauté est né du rachat par la SODIL (Société d'Investissement et de Développement des Îles Loyauté) de la compagnie Aviazur. Basée sur l'aérodrome de Nouméa-Magenta, elle possède une flotte de trois DHC-6 Twin Otter série 500, dont un basé sur l'aérodrome de Lifou-Wanaham, hub secondaire de la compagnie, et de deux Beechcraft Super King Air 200 équipés pour assurer des **Evasans** pour le compte du CHT.

► **Evasan**. Evacuations sanitaires vers le Centre Hospitalier Territorial (CHT) de Nouméa pour permettre aux malades de recevoir les soins appropriés à leur état de santé. Il existe également des vols d'évacuations sanitaires vers l'Australie ou la Métropole pour des soins qui ne peuvent être dispensés en Nouvelle-Calédonie. Voir 5.5.

► **ADANC (Agence pour la Desserte Aérienne de la Nouvelle-Calédonie)**. Elle a pour objet de garantir une desserte aérienne du territoire pérenne, régulière et adaptée, au plan externe et interne. Elle détient à ce titre 99,38 % du capital de la compagnie aérienne Air Calédonie International (Aircalin).

- **Aircalin (Air Calédonie International)**. Voir 22.4.
- **AMG (Aide Médicale Gratuite)**. Voir 10.3.

**SOURCES** [1] Air Calédonie. [2] DAC.

## VOIR AUSSI

Direction de l'aviation civile : [www.dac.nc](http://www.dac.nc)  
Air Calédonie : [www.aircaledonie.nc](http://www.aircaledonie.nc)  
Air Loyauté : [www.airloyaute.nc](http://www.airloyaute.nc)

## 22.3 TRANSPORT AÉRIEN INTÉRIEUR

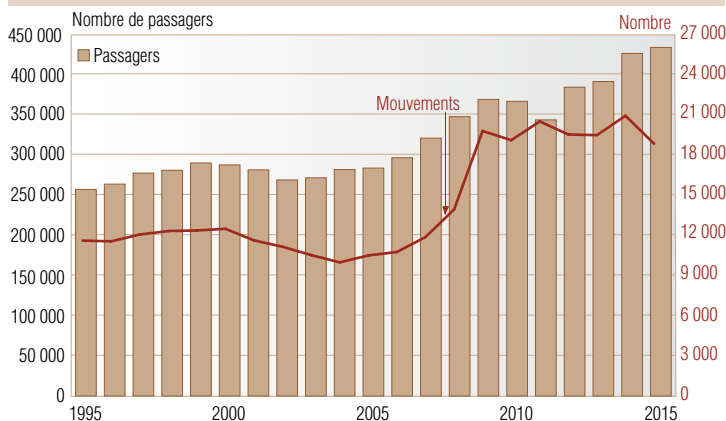
### Évolution du nombre de passagers commerciaux\* transportés par Air Calédonie par destination [1]

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Lifou	136 686	130 025	155 247	156 160	166 205	163 128
Île-des-Pins (L')	78 861	80 321	84 864	85 190	93 200	98 735
Maré	67 223	60 020	67 014	70 616	79 253	80 700
Ouvéa	66 203	62 541	67 174	70 169	78 233	80 364
Grande Terre	7 510	8 625	10 082	9 170	9 497	11 182
Inter-îles	6 394	5 291	6 459	7 060	6 484	3 190
Tiga	1 548	1 514	1 651	1 931	1 932	1 801

\* Les passagers commerciaux sont comptabilisés par destination et non par aéroport.  
Ainsi, un passager commercial Maré/Lifou est comptabilisé en un passager inter-îles Maré/Lifou et non dans les escales de Maré et de Lifou.

Unité : nombre de passagers

### Évolution du nombre de passagers et de mouvements d'avions à l'aéroport de Nouméa-Magenta\* [2]



\* Embarquements + débarquements, toutes compagnies confondues.

### Évolution du trafic total\* de passagers\*\* par aéroport [2]

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nouméa-Magenta	367 636	343 651	385 308	392 324	427 432	434 923
Lifou	141 441	134 017	162 001	162 836	172 415	172 347
Île-des-Pins (L')	78 915	80 469	84 778	85 109	93 230	98 782
Ouvéa	70 673	66 755	72 616	75 952	83 444	86 611
Maré	69 349	60 499	67 555	71 601	80 141	83 009
Koné	4 493	4 902	5 601	4 706	4 717	7 346
Koumac	2 381	2 738	3 262	3 447	3 286	2 488
Tiga	2 276	2 245	2 340	2 770	2 532	2 615
Île Art (Belep)	1 447	1 528	2 010	1 980	1 791	1 174
Touho	211	902	1 370	1 340	1 684	1 492

\* Embarquements + débarquements, toutes compagnies confondues, y compris Evasan.

Unité : nombre de passagers

\*\* sont compris : les passagers commerciaux, techniques et personnels navigants.

# 22-TRANSPORT

Le trafic aérien international en Nouvelle-Calédonie transite par l'aéroport de Nouméa-La Tontouta. La desserte aérienne extérieure est essentiellement réalisée par la compagnie **Air Calédonie International (Aircalin)**. En 2015, trois quarts des vols internationaux de passagers se font en partenariat avec Air France, KLM, Finnair, Alitalia, Lufthansa et British Airways sur les lignes entre Paris et le Japon. D'autres compagnies aériennes internationales sont également présentes, telles Qantas (12 %), Air New Zealand (9 %) ainsi qu'Air Vanuatu (4 %).

L'offre de transport aérien international a connu plusieurs évolutions ces dernières années, avec l'arrêt des liaisons vers Paris via Saint Denis de la Réunion par Air Austral. Aircalin a interrompu sa liaison Nouméa-Séoul après quelques saisons, et réactivé la desserte Nouméa-Melbourne en juin 2014, après une interruption de plus de 20 ans. Enfin, en mars 2015, un accord de partage de code d'identification avec la compagnie Air Tahiti Nui permet à Aircalin de vendre la destination de Los Angeles via Papeete.

En 2015, 498 000 passagers sont passés par l'aéroport de La Tontouta. Dans un contexte international de croissance soutenue du trafic aérien (+6,5 % en 2015 selon IATA), le trafic international de/vers la Nouvelle-Calédonie a progressé de 4 % par rapport à 2014. Cette évolution, en-deçà de la tendance mondiale, est toutefois en hausse pour la deuxième année consécutive (+0,4 % en 2014) et après deux années de baisse du trafic (-1 % en 2012 et -2 % en 2013). Les hausses cumulées de la fréquentation touristique (+6 %) et des voyages des Calédoniens (+6 %) sont à l'origine de ce résultat.

Une réfection complète de l'aéroport international livrée en 2013 a été effectuée pour satisfaire les besoins liés à l'évolution du trafic, et répondre aux exigences des nouvelles normes internationales de sûreté et de sécurité. Dans le cadre des échanges avec le territoire métropolitain, les résidents habituels calédoniens peuvent bénéficier d'aides de l'Etat, à travers notamment l'aide à la continuité territoriale, et le passeport mobilité études ou formation professionnelle.

Depuis 2011, le tonnage de fret est en diminution constante pour atteindre 4 700 tonnes en 2015. Le transport de marchandises est principalement assuré par Aircalin, parfois en partenariat avec d'autres compagnies aériennes telles que Qantas.

► **Aéroport de Nouméa-La Tontouta.** Unique aéroport international de Nouvelle-Calédonie, il est géré depuis 1968 par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI-NC). Depuis 1995, Tontouta Air Service devenue Pacific Airport Engie, gère toute l'assistance en escale (tarmac, enregistrement...). Depuis 2013, une nouvelle aérogare aux normes internationales a été mise en service.

► **Air Calédonie International (Aircalin).** Aircalin a été fondée en 1983. La Nouvelle-Calédonie est actionnaire majoritaire. Elle assure aujourd'hui la majorité de la desserte internationale depuis Nouméa (Tokyo, Osaka, Auckland, Sydney, Brisbane, Melbourne, Nandi, Papeete, Port Vila, Wallis ainsi que Los Angeles en partage de code d'identification avec la compagnie Air Tahiti Nui).

► **Autres compagnies aériennes internationales.** Air France a arrêté de desservir en ligne propre Nouméa-Paris via Tokyo en mars 2003. Depuis, elle opère en partage de code sur cette ligne en partenariat avec Aircalin. Depuis novembre 2004, ces deux mêmes compagnies opèrent également en partage de code sur la ligne Nouméa-Osaka. En 2002, Air New Zealand est passée en partenariat avec Aircalin pour tous les vols à destination d'Auckland. Qantas assure en partage de code avec Aircalin ses vols sur l'Australie (Sydney, Melbourne et Brisbane). Le Vanuatu est desservi par Air Vanuatu.

- **Fréquentation touristique.** Voir 23.2.
- **Voyages des Calédoniens.** Voir 8.3.
- **Aide à la continuité territoriale.** Voir 8.3.

► **Passeport mobilité.** Mis en place depuis 2002 pour l'ensemble des COM, ce dispositif s'inscrit dans le cadre du renforcement de la continuité territoriale avec la France métropolitaine. Dans le cadre de la LODEOM, les textes réglementaires ont été révisés en 2010 en Nouvelle-Calédonie. Le passeport-mobilité études (PME) permet aux étudiants et lycéens de poursuivre leurs études, lorsque le cursus désiré n'est pas accessible en Nouvelle-Calédonie. Le passeport-mobilité formation professionnelle (PMFP) favorise quant à lui l'accès à la formation dans le cadre d'un projet d'insertion professionnelle.

SOURCE [1] DAC.

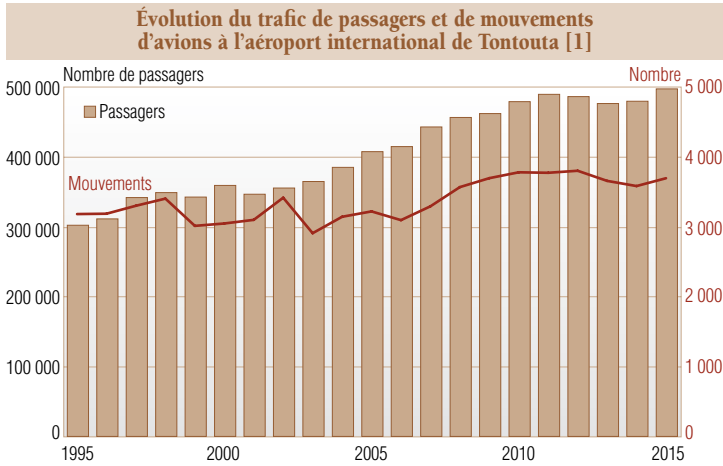
## VOIR AUSSI

Direction de l'aviation civile : [www.dac.nc](http://www.dac.nc)

CCI : [www.cci.nc](http://www.cci.nc)

Passeport mobilité : [www.nouvelle-caledonie.gouv.fr](http://www.nouvelle-caledonie.gouv.fr)

# 22.4 TRANSPORT AÉRIEN INTERNATIONAL



### Évolution des flux de passagers à l'aéroport international de Tontouta par compagnie\* [1]

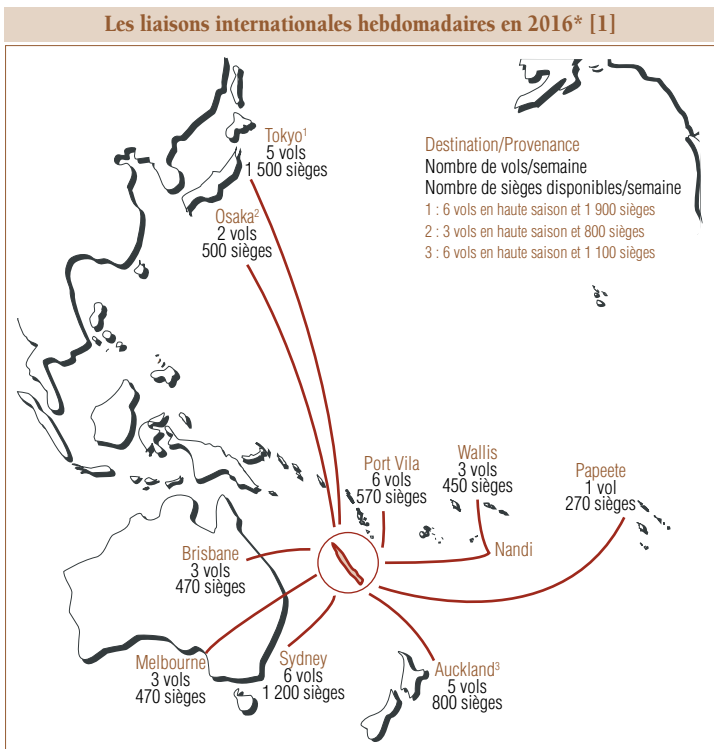
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Air Calédonie International (en partage de code avec Air France)	332 036	340 232	364 035	368 162	376 377	395 012
Qantas	58 219	57 825	60 315	60 736	54 480	54 125
Air New Zealand	22 615	25 746	25 758	26 217	28 730	29 557
Air Vanuatu	14 404	15 681	19 932	20 600	19 943	17 810
Air Austral (a)	45 764	45 247	14 987	///	///	///
Autres compagnies	6 293	5 063	1 532	937	380	1 097
<b>Ensemble</b>	<b>479 331</b>	<b>489 794</b>	<b>486 559</b>	<b>476 652</b>	<b>479 910</b>	<b>497 601</b>

### Fret aérien extérieur [1]

	Fret à l'arrivée	Fret au départ	Total fret
2010	4 710	1 476	<b>6 186</b>
2011	4 657	1 601	<b>6 258</b>
2012	4 378	1 254	<b>5 633</b>
2013	4 013	940	<b>4 953</b>
2014	3 762	934	<b>4 696</b>
2015	3 587	1 116	<b>4 703</b>

\* Il s'agit de la compagnie qui opère le vol ; la commercialisation des sièges étant elle, souvent faite par plusieurs compagnies (partage de code).  
 (a) Air Austral n'assure plus de rotations depuis août 2012.

Unité : tonne



\* Des rotations permettent de rejoindre la Métropole au départ du Japon et de l'Australie.